

Du « dialogue » aux « dialogues » dans l'analyse pragmatique des discours

Dan STERIAN

Résumé

Conçu le plus souvent comme simple ossature d'un texte romanesque ou non, le dialogue et les dialogues deviennent aussi responsables de toute une autre série de phénomènes, car ils sont toujours censés opérer un certain progrès au niveau du discours, de la pensée ou du logos des interlocuteurs, donc assurer le passage d'une conscience parfois soumise aux contingences à une conscience plus éclairée, voire émancipée.

Mots-clés : dialogue, réplique, réponse, dialogue-acte, dialogue-procédé, dialogue-forme

1. Le dialogue

« **L**e dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit. [...] Ainsi, le discours écrit est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien, etc. « Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu. » [1:136]

Défini le plus souvent comme échange de paroles ou simple discussion/entretien entre deux ou plusieurs personnes nommées interlocuteurs, le dialogue (en grec, *dia* et *logos* signifient *entre* et *parole*) représente donc un type particulier de discours s'opposant au discours univoque, un ensemble de paroles qu'on échange habituellement dans tel ou tel contexte. En littérature, le dialogue devient la manière dont un auteur fait parler directement ses personnages, la transcription littéraire au style direct d'une conversation réelle ou fictive. En tant que genre littéraire, il peut fonctionner d'une manière autonome ou l'on peut le retrouver comme élément des genres romanesque et théâtral. Dans le théâtre, le

dialogue est l'essentiel du texte, le texte même, mais dans un conte ou dans un roman, il alterne avec des passages de récit. Il faut aussi opérer une autre distinction au niveau de sa vocation, texte lu vs. texte représenté; si dans une pièce de théâtre le dialogue sert plutôt à introduire une action dramatique qu'un débat d'idées, dans un roman/conte le dialogue vise plutôt l'acte de lecture que celui de la représentation. Dans une interview, il est aussi l'essentiel du texte, impliquant de même un destinataire et un émetteur, mais le jeu des questions fait que les répliques de celui qui est questionné soient généralement plus étendues que celles de celui qui questionne.

En analysant l'unité dialogale minimale du point de vue sémantique, Anca M gureanu définit le concept de la manière suivante : « Le dialogue est un type de discours caractérisé par la propriété de cohésion et de consistance. Il en résulte un texte, en tant qu'ensemble de propositions nécessaires. Cet ensemble consistant de propositions nécessaires représente la description du monde actuel des locuteurs ». [9: 329]

Le dialogue suppose ainsi, selon le même linguiste, une paire ordonnée de deux événements discursifs impliquant la *réplique* et la *réponse*. Au niveau de la *réplique* ou de la relation réplivative, on distingue le *replicans* et le *replicandum*. Le « *replicans* peut être performé sans qu'il soit suivi obligatoirement d'un *replicandum* » [id.: 399], tandis que « le *replicandum* est produit – dans le processus discursif – à un moment ultérieur par rapport à la production du *replicans* »[id.]. La *réponse* ou la relation responsive en échange se construit sur deux moments : le *respondendum* et le *respons*. Le *respons* constitue un « type d'événement discursif créant une situation discursive (...) caractérisée par certaines propriétés, la relation responsive sélectionne un type d'événement qui peut être le *respondendum* : chaque type d'acte de discours est caractérisé, une fois intégré à une structure dialogale, par la propriété d'avoir une réponse d'un certain type. »[id.: 300]

La fonction du dialogue est plurielle, d'une part il sert à informer sur l'action, c'est-à-dire sur la situation – le lieu, le moment – les personnages et sur le rôle du personnage; d'autre part il sert à peindre le personnage/le héros, le langage des personnages, dévoilant leur statut social, leur caractère et leur rôle dans l'action. De cette perspective, le dialogue devient « disponibilité et écoute réciproque aboutissant à la connaissance de l'autre ».[2: 23]

Tout dialogue suppose un enchaînement logique des répliques, le passage d'une réplique à une autre peut se faire de différentes manières: quand un participant coupe la parole à un autre, phénomène traduit graphiquement par trois points (...) on parle de *l'interruption*; lorsqu'on change de thème/sujet on a le *refus de répondre*. *L'enchaînement par les mots* vise la reprise des paroles/mots et expressions employées d'un personnage/locuteur par un second personnage/locuteur. Enfin, *l'enchaînement par les idées* se fait par la reprise d'un thème initié par l'un des personnages et développé par un autre.

Le dialogue en tant que représentation prend des formes différentes en fonction du type de texte où il apparaît.

Le genre romanesque (récit, conte, roman) met souvent les phrases des personnages rapportées au discours direct entre guillemets sans oublier de les précéder d'un tiret et d'un verbe introducteur; dans une pièce de théâtre ce sont les noms des personnages qui précèdent généralement les répliques, les verbes introducteurs et les guillemets étant supprimés. C'est ce que l'on appelle couramment *les entrées de réplique*.

Une autre distinction s'impose : dans un récit, on assiste à un changement de situation d'énonciation, ce n'est plus le narrateur qui parle mais les personnages; dans le théâtre, le dramaturge se sert de didascalies (souvent mises entre parenthèses) pour expliciter les actes de discours accomplis par les personnages, ayant ainsi la possibilité de donner certaines explications concernant soit le décor, soit la situation.

Mais comment définir le dialogue? Certes, il n'est pas un discours univoque. Le dialogue est un type d'interaction qui suppose un va-et-vient de la parole, de celui qui la prononce à celui qui la reçoit, impliquant «un acte conjoint effectué par le couple Destinateur – Destinataire assumant chacun la fonction énonciative qui est la sienne selon le but communicatif de l'acte.» [9 :297] Il suppose également un échange ou une réponse de nature réactive, évaluative voire créative et intégrée de celui qui retourne la parole au premier interlocuteur. Il se fonde toujours sur un langage commun et accepté par les parties (ou instances discursives). Le processus de négociation et de recherche de la vérité devient la quintessence du dialogue en quête d'un consensus en tant que modèle idéal. Le dialogue est censé opérer un certain progrès au niveau du discours, de la pensée ou du logos des interlocuteurs, donc d'assurer le passage d'une conscience parfois soumise aux contingences à une conscience plus éclairée, voire émancipée:

« Le dialogue est une situation dans laquelle des personnes expriment l'une pour l'autre ce qu'elles ont envie ou besoin et que l'une ou l'autre peuvent et veulent bien comprendre leurs messages réciproques. ».[8: 10]

En parlant du dialogue, Mariana Tuțescu donne la définition suivante: «Pour qu'il y ait dialogue, il faut donc que l'acte initial soit un acte dialogal. Dans cette interlocution qui crée la situation dialogale, l'énonciateur commence à esquisser des actions répondantes. L'énonciateur doit avoir donc une conduite verbale en mesure de confirmer, par les autres participants, le caractère dialogal de la situation. Cette tâche ne sera possible qu'à travers des actes de type dialogal »[12: 350]

Grâce aux actions répondantes et aux mécanismes qu'elles demandent, le dialogue doit être vu comme système dynamique complexe ou interaction verbale réunissant les actes de discours qui implique au moins deux participants dans le seul but de construire un sens ensemble. «Un dialogue représente donc une séquence d'actes de discours moyennant lesquels les individus échangent des informations en vue d'établir un ensemble de connaissances communes. La condition sémantique qui caractérise le dialogue par rapport à d'autres formes de pratiques communicatives est l'existence d'un sujet unique de discussion : c'est la condition nécessaire de la production d'un texte. Ce texte se construit dans l'axe du déroulement temporel, au terme duquel s'obtient le texte final constitué du stock de propositions évaluées semblablement par les individus participant au dialogue.»[9: 321]

Le *dialogue* comme type de discours construit par deux énonciateurs occupant successivement le rôle de destinataire s'oppose au *monologue*, type de discours qui peut résulter d'un seul ou plusieurs énonciateurs, à condition qu'il n'y ait aucun d'entre eux en position de destinataire :

« Si aucune des contributions n'est plus liée à la précédente [...], un dialogue cesse d'être un dialogue ; il devient une suite de monologues tels que nous les connaissons dans certaines situations de communication, où plusieurs locuteurs livrent leur commentaire sur un sujet à tour de rôle, sans tenir compte de ce que disent les autres. »[10: 166]

Par conséquent, le dialogue-conversation présuppose une co-construction, une réalisation interactive et fait l'objet d'étude de l'analyse conversationnelle qui s'intéresse, entre autres, à l'enchaînement des tours de paroles et aux rôles des interlocuteurs.

2. Les dialogues

Pour mieux comprendre le concept de dialogue, nous devons tenir compte de la classification proposée par Suzanne Guellouz qui, dans le livre *Le dialogue*, fait la distinction entre *le dialogue-acte*, *le dialogue-procédé* et *le dialogue-forme*.

« Pour qu'on puisse véritablement parler du dialogue, il faut non seulement que se trouvent en présence deux personnes au moins qui parlent à tour de rôle, et qui témoignent par leur comportement non verbal de leur "engagement" dans la conversation, mais aussi que leurs énoncés respectifs soient mutuellement déterminés. [...] »

Une conversation est un "texte" produit collectivement, dont les divers fils doivent d'une certaine façon se nouer – faute de quoi on parle, à l'aide d'une métaphore qui relève elle aussi de cette isotopie du tissage, de conversation "décousue". » [7, I: 197]

Le dialogue-acte et le dialogue-procédé représentent deux acceptions diamétralement opposées de la même notion. Si l'acte renvoie au langage naturel, le terme étant fortement enraciné au concret, le procédé, qui est du registre de l'abstraction, caractérise un type de fonctionnement du discours, même de la pensée si l'on va plus loin. En revanche, on peut voir dans l'acception qu'offre le dialogue en tant que procédé une sorte de synonyme de dialogisme ou de dialogicité.

Le *dialogue-acte* a été bien étudié par des linguistes tels Kerbrat-Orecchioni, Austin, Searle, qui ont accordé une attention particulière aux interactions verbales. Le dialogue-acte devient ainsi dans leur acception une conversation au cours de laquelle sont offerts ou sollicités, reçus, commentés ou mis en cause informations, idées ou sentiments, pensées.

Le *dialogue-procédé*, assimilé souvent à une méthode, a constitué l'objet d'étude des logiciens comme Francis Jacques ou des théoriciens de la littérature tel Mikhaïl Bakhtine. Francis Jacques construit une typologie du dialogue en essayant de dévoiler ses enjeux, mettant à la fois au centre de ses recherches l'intérêt pour l'analyse des fonctions interlocutoires, sa démarche vise ainsi à établir une grille des procédures qui fonctionnent à l'intérieur d'une interaction verbale.

« L'individu est au centre d'un environnement vital, la personne est quelque part, en position dans un univers de communication dont elle ne saurait occuper le centre (...) L'accès au statut de personne correspond à la pleine communicabilité du discours. » [4: 46] Il définit de cette manière le cadre du dialogue où, « le sens s'installe par la vigueur d'une parole différenciée et conjointe ». [id.]

Mikhaïl Bakhtine préfère une approche différente et analyse le concept, tout en insistant sur la relation que suppose le dialogue-principe avec la notion de personne, comme le remarque Tzvetan Todorov : « La personnalisation n'est d'aucune manière subjective. La limite n'est pas le "je" mais ce "je" dans une interaction avec d'autres personnes, c'est-à-dire "je" et "autrui" (...) Le personnalisme est sémantique, non psychologique. » [11:34]

Le dialogue-procédé peut occuper, lorsqu'il intervient, une position complémentaire dans une narration ou l'on peut le retrouver comme partie discursive d'une œuvre, ce qui peut produire un certain effet de dramatisation, dégageant la responsabilité de l'auteur. On parle dans ce cas d'un dialogue illustratif, performatif ou interprétatif, qui peut reprendre d'une façon différente ce que le récit a déjà illustré. Il peut aussi jouer le rôle de simple acte informatif, injonctif ou discours référentiel ou peut accompagner le procès-narratif dans le but de l'interpréter. Ce type de dialogue, qui est le plus proche du dialogue comme forme, est nommé dialogue interprétatif-digressif.

Greimas et Courtès se contentent d'expliquer le concept de dialogue-procédé en l'incluant dans la définition du substantif masculin "dialogue" comme « Unité discursive, de caractère énonciatif, obtenue par la projection, à l'intérieur du discours-énoncé, de la structure de communication » et ajoutant : « Ses actants (...) se distinguent du narrateur et du narrataire en ce qu'ils ne sont pas des délégués directs (...) de l'énonciateur et de l'énonciataire, mais des actants de la narration dotés de la compétence linguistique. » [5 :98-99] Avec Greimas et Courtès, la frontière entre le domaine du langage naturel et le domaine littéraire semble ainsi disparaître.

Pour Ducrot et Todorov l'opposition qui résulte de l'association des termes "monologue" et "dialogue" semble mieux expliciter le concept de dialogue-procédé. On peut, selon ces auteurs, décrire le monologue par les traits suivants : « l'accent mis sur le locuteur, le peu de références à la situation allocutive; le cadre de référence unique, l'absence d'éléments métalinguistiques; la fréquence d'exclamations". "Par opposition, on décrira le dialogue comme un discours qui met l'accent sur l'allocutaire, se réfère abondamment à la situation allocutive, joue sur plusieurs cadres de référence simultanément, se caractérise par la présence d'éléments métalinguistiques et de fréquence des formes interrogatives. » [3 :387-388]

Le *dialogue-forme* constitue par excellence le principe qui permet de mesurer le degré de dialogicité dans un texte; il est autonome par rapport

au dialogue-acte et au dialogue-principe. Grâce à ce principe on peut faire la distinction nette entre ce qu'on peut appeler les dialogues dialogués et les dialogues monologués, autrement dit, entre les vrais et les faux dialogues, distinction difficile à opérer selon l'optique bakhtinienne, si l'on a à faire à des dialogues plus ou moins imprégnés de dialogisme.

Conçu le plus souvent comme simple ossature d'un texte romanesque ou non, le dialogue et les *dialogues* deviennent aussi responsables de toute une autre série de phénomènes, car ils sont toujours censés opérer un certain progrès au niveau du discours, de la pensée ou du logos des interlocuteurs, donc assurer le passage d'une conscience parfois soumise aux contingences à une conscience plus éclairée, voire émancipée.

Références

1. BAKHTINE, Mikhail, [1929] 1977, *Marxisme et philosophie du langage*, Minit, Paris
2. BON, Michel, 1967, *Le dialogue et les dialogues*, Édition du Centurion, Paris
3. DUCROT, Oswald, Todorov, Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, Paris
4. FRANCIS, Jacques, 1985, *L'espace logique de l'interlocution*, *Dialogiques II*, PUF, Paris
5. GREIMAS, Algirdas Julien, COURTÈS, Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du Langage*, Hachette, Paris
6. GUELLUZ, Suzanne, 1992, *Le Dialogue*, PUF, Paris
7. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine., 1990-1994, *Les interactions verbales I- III*, Armand Colin., Paris
8. LEROY, Gilbert, 1970, *Le dialogue en éducation*, PUF, Paris
9. MĂGUREANU, Anca, 2008, *La structure dialogique du discours*, Editura Universitații din București, Bucarest
10. SCHWITALLA, Johannes, 1978, « *Essai pour l'analyse de l'orientation et de la classification des dialogues* », *Stratégies discursives*, P.U.L., Lyon, p. 166.
11. TODOROV, Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris
12. TUȚESCU, Mariana, 2002, *L'Argumentation*, Editura Universitații din București, Bucarest